

## Résultats Consolidés Semestriels Préliminaires 2024/2025 et Activation du Programme de Rachat d'Actions

- Les résultats consolidés préliminaires couvrent la période du 1er avril 2024 au 30 septembre 2024
- CBI annonce l'activation d'un plan de rachat d'actions pour un prix maximum par action de 0,50 € et un montant maximum de 1 million d'euros, jusqu'au 31 mars 2025, pour restituer aux actionnaires une partie de la valeur des jetons \$CHAIN et \$COPI
- CBI rappelle son objectif d'allocation d'une partie de sa trésorerie disponible à l'achat de BTC et autres jetons du top 25

Paris, France, le 24 décembre 2024 à 8h30 CET. CRYPTO BLOCKCHAIN INDUSTRIES (« CBI », Euronext Growth Paris : FR00140062P9 – ALCBI) annonce ses résultats consolidés préliminaires du premier semestre de l'exercice 2024-2025, pour la période du 1er avril au 30 septembre 2024. Les résultats consolidés préliminaires non audités ont été examinés par le Conseil d'administration ce 23 décembre 2024. Les procédures de revue limitée par les Commissaires aux comptes des états financiers semestriels consolidés préliminaires sont en cours. Les rapports des Commissaires aux comptes seront publiés en janvier 2025 après vérification des notes annexes aux états financiers et des informations figurant dans le rapport financier semestriel et après finalisation de la procédure de revue limitée. Les chiffres figurant dans les tableaux de ce communiqué font l'objet d'arrondis en milliers d'euros.

Les comptes consolidés préliminaires au 30 septembre 2024 sont établis conformément aux principes comptables et normes IFRS. Ils intègrent notamment les activités des sociétés d'exploitation Crypto Blockchain Industries, OP Productions, Free Reign East et CBI Lithuania.

### CHIFFRES-CLÉS / POINT SUR L'ACTIVITÉ

En K€	30.09.2024	30.09.2023
Chiffre d'affaires	2 183,9	2 352,7
<b>MARGE BRUTE</b>	<b>2 051,0</b>	2 342,8
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>	<b>(887,3)</b>	486,0

Le jeu Brilliantcrypto est en phase de lancement au 30 septembre 2024. La priorité sur la période était la constitution de communautés dans les différents pays et en particulier la France, le Brésil et la Turquie.

Le Résultat Opérationnel Courant intègre une charge de 850 K€ correspondant, prorata temporis, au minimum garanti à payer par CBI à Colopl dans le cadre de l'exploitation du jeu Brilliantcrypto. Hors minimum garanti, le Résultat Opérationnel Courant était proche de l'équilibre.

S'agissant d'AlphaVerse, l'objectif est une ouverture sur l'année calendaire 2025, compte tenu des derniers développements achevés sur les systèmes de conversion fiat/crypto, la base de données et le système d'infrastructure du monde virtuel, des tâches résiduelles restent à effectuer et des derniers tests avant ouverture en mode Beta.

Enfin, pour ce qui est de l'activité "Investissements 3.0", CBI a notamment constaté récemment une bonne valorisation des portefeuilles de jetons \$CHAIN et \$COPI et a décidé d'activer son programme de rachat d'actions selon les paramètres ci-dessous, afin d'en faire bénéficier ses actionnaires par voie de rachat d'actions sur le marché.

### **ACTIVATION DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS POUR RESTITUER AUX ACTIONNAIRES UNE PARTIE DE LA VALORISATION DES JETONS \$CHAIN ET \$COPI**

CBI annonce l'activation d'un plan de rachat d'actions pour un prix maximum par action de 0,50 € et un montant maximum de 1 million d'euros, jusqu'au 31 mars 2025.

Cette stratégie est notamment motivée par la valorisation des portefeuilles de jetons \$CHAIN et \$COPI, et permet à CBI de restituer aux actionnaires une partie de cette valorisation réalisée à date.

### **RAPPEL DE L'OBJECTIF DE CBI EN TERMES D'ALLOCATION DE SA TRÉSORERIE DISPONIBLE**

Le 2 décembre 2024, CBI a décidé d'allouer une partie de la trésorerie disponible à l'acquisition des 25 plus grandes cryptomonnaies, à l'exception des "stable coins" et des "meme coins". La quotité de trésorerie allouée sera fonction des conditions de marché et la pondération entre cryptomonnaies se fera selon leurs perspectives de croissance respectives, compte tenu en particulier de leurs fonctionnalités et du nombre potentiel d'utilisateurs.

Cette initiative s'inscrit dans le prolongement des investissements stratégiques dans les applications blockchain, entrepris par CBI depuis plusieurs années, et offre ainsi aux investisseurs une exposition accrue à ce secteur porteur.

### **ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DE LA PÉRIODE**

Les événements marquants de la période sont les suivants :

**Prise de participation de 12,5 % dans le capital de CBI par l'éditeur japonais de jeux vidéo Colopl, Inc. et octroi à CBI des droits exclusifs d'exploitation du jeu Web 3.0 Brilliantcrypto sur l'Europe et l'Amérique du Sud.**

Par contrat en date du 28 mai 2024, Colopl, Inc. a investi 12,5 millions d'euros dans CBI via l'acquisition d'actions ordinaires au prix unitaire de 0,3486 € lui donnant droit à 12,5% du capital de CBI. Le Groupe Japonais Colopl, Inc. a ainsi acquis 35 852 574 actions CBI auprès de la société CBI. Les actions cédées ont été préalablement prêtées sans intérêt par Ker Ventures SARL à CBI (les conséquences de cette opération sont présentées dans la section "Actionnariat" ci-dessous).

CBI a également conclu le 28 mai 2024 avec Brilliantcrypto Inc., filiale de la société Colopl Inc., un contrat d'édition et de distribution du jeu Brilliantcrypto pour l'Europe et l'Amérique du Sud.

Par ce contrat, Brilliantcrypto Inc. octroie à CBI les droits exclusifs d'exploitation du jeu Web 3.0 Brilliantcrypto sur l'Europe et l'Amérique du Sud et CBI fournit une gamme de services incluant la promotion et le marketing du jeu, en prenant en charge les coûts associés et ce sur une durée de trois ans. CBI a consenti un minimum garanti de revenus de cinq millions d'euros au bénéfice de Brilliantcrypto Inc. sur cette durée.

Ce partenariat avec le groupe Colopl, Inc. permet ainsi à CBI de se développer et de générer des revenus supplémentaires. Les frais de marketing prévus dans le contrat sont de l'ordre de sept millions d'euros, sur la durée contractuelle.

### **Conventions de prêt entre CBI et la société Ker Ventures SARL afin de permettre à CBI de céder 12,5 % du capital à Colopl.**

Les 35 852 574 actions ainsi cédées par CBI à Colopl ont été préalablement prêtées sans intérêt par Ker Ventures à CBI. Ces prêts ont fait l'objet de deux contrats de prêt, l'un de 12 000 000 actions CBI et l'autre de 23 852 574 actions CBI.

CBI doit remettre à Ker Ventures, SARL au plus tard le 31 décembre 2025, le même nombre d'actions prêtées quelle que soit la variation du cours de l'action CBI.

### **Augmentation de capital de 12 000 000 actions CBI en remboursement du premier prêt octroyé par Ker Ventures, SARL.**

Le 25 septembre 2024, CBI a remis à Ker Ventures SARL 12 000 000 d'actions CBI pour remboursement du premier prêt de 12 000 000 d'actions CBI du 27 mai 2024 susvisé.

### **Extension au 31 mars 2025 de la période d'exercice des BSA A permettant d'acquérir des actions CBI.**

Cette prolongation a pour but de permettre aux actionnaires de profiter de la dynamique du cours de bourse sur une durée plus longue. Les durées d'exercice des BSA A et des BSA B sont désormais alignées au 31 mars 2025.

### **Signature d'un contrat de licence sur les propriétés "emoji" pour développer et éditer un jeu sur la blockchain.**

CBI a conclu, en date du 31 juillet 2024, un contrat de licence avec Emoji Company, GmbH pour concevoir un jeu Emoji sur la blockchain. Cette licence est applicable pour tous les supports PC et Mobile. Ce contrat n'a eu aucune incidence au 30 septembre 2024.

### **Rachat par CBI de 760 021 actions CBI à Melanion Capital.**

Par contrat en date du 5 septembre 2024 la société a racheté à Melanion Capital 760 021 actions CBI pour un montant de 219 874,07 euros et lui a transféré gratuitement 19 000 525 BSA. Afin de réaliser cette opération CBI a acheté à Ker Ventures SARL 18 556 376 BSA pour 9 278,19 euros. Les actions ont été reçues par CBI début octobre 2024.

### **Avenants au contrat de consultant avec Chain Games.**

La Société a conclu le 17 septembre 2024 avec Chain Games un avenant qui étend jusqu'au 31 mars 2031 les contrats de consultant conclus entre les deux sociétés. De plus, la licence d'utilisation du logiciel Unity développé spécifiquement par Chain Games (« SDK ») a été étendue jusqu'au 31 mars 2044. Cet avenant a été valorisé à deux millions d'euros, et fera l'objet d'un paiement par le transfert de jetons \$CRY5.

## États financiers semestriels consolidés préliminaires au 30 septembre 2024

### COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE PRELIMINAIRE

En K€	30.09.2024	30.09.2023
Chiffre d'affaires	2 183,9	2 352,7
Coût des ventes	(132,8)	(9,9)
<b>MARGE BRUTE</b>	<b>2 051,0</b>	<b>2 342,8</b>
Frais de recherche et développement	(662,7)	(235,0)
Frais marketing et commerciaux	(666,4)	(988,6)
Frais généraux et administratifs	(709,3)	(633,6)
Autres produits et charges d'exploitation	(899,9)	0,2
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>	<b>(887,3)</b>	<b>486,0</b>
Autres produits et charges opérationnels	(260,2)	(817,1)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>(1 147,4)</b>	<b>(331,1)</b>
Coût de l'endettement financier	(206,6)	(62,4)
Autres produits et charges financiers	(387,6)	(330,6)
Impôt sur les bénéfices	-	-
<b>RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES</b>	<b>(1 741,6)</b>	<b>(724,1)</b>
Résultat net des activités non poursuivies	-	-
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>(1 741,6)</b>	<b>(724,1)</b>
Part attribuable au Groupe	(1 741,7)	(746,3)
Part attribuable aux Intérêts minoritaires	0,1	(22,3)
Résultat de base par action (en euros)	(0,0000)	(0,0030)
Résultat dilué par action (en euros)	(0,0000)	(0,0030)

### Revenus consolidés préliminaires

Au 30 septembre 2024, CBI a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 2 184 K€, provenant principalement de ventes de jetons, contre 2 353 K€ pour l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires est quasiment stable par rapport à la même période de l'année dernière.

La marge brute reste supérieure à 90% du chiffre d'affaires de la période, comme lors de l'exercice précédent, dans la mesure où le chiffre d'affaires comprend principalement des ventes de jetons.

À des fins de comparaison avec les autres entreprises du secteur, CBI présente son compte de résultat par fonction.

### Frais de recherche et développement consolidés préliminaires

Les frais de recherche et développement comprennent l'exploitation des jeux vidéo et les coûts de développement du métaverse. Ces frais ont augmenté de manière significative sur la période par rapport

à l'exercice précédent (x2,8) compte tenu de la montée en charge du développement externe non capitalisé, des frais de consulting et de l'évolution du nombre de projets. Les jeux vidéo classiques sont entièrement amortis, et il n'y a pas de dépréciation supplémentaire. En ce qui concerne le métaverse, la valeur des droits de propriété intellectuelle est inscrite à l'actif du bilan et n'a pas été amortie au 30 septembre 2024, car cet amortissement commence dès l'ouverture du métaverse prévue sur l'année calendaire 2025.

### **Frais marketing et commerciaux consolidés préliminaires**

Les dépenses consolidées de vente et de marketing comprennent la publicité, principalement au travers du lancement de campagnes en ligne.

Les dépenses de marketing et de vente se sont élevées à 666 K€ pour la période, contre 988 K€ pour l'exercice précédent, soit une baisse de -32%. L'évolution résulte principalement des calendriers de déclenchement des campagnes, étant rappelé que plusieurs campagnes significatives avaient été lancées sur l'exercice précédent.

### **Frais généraux et administratifs consolidés préliminaires**

Les frais généraux et administratifs consolidés pour la période reflètent essentiellement les frais de management, ainsi que les frais généraux liés à la cotation des actions de la société sur le marché Euronext Growth. Les frais généraux et administratifs se sont élevés à 709 K€ pour l'exercice clos, contre 633 K€ pour l'année précédente, soit une variation de +11%.

### **Autres produits et charges opérationnels consolidés préliminaires**

Les Autres Produits et Charges Opérationnels correspondent à la quote-part, prorata temporis, du minimum garanti à payer à Colopl dans le cadre du contrat d'édition du jeu Brilliantcrypto, soit 850 K€.

### **Résultat opérationnel courant consolidé préliminaire**

Le résultat opérationnel courant consolidé s'élève à -887 K€ pour l'exercice clos, contre 486 K€ pour l'exercice précédent. Hors minimum garanti provisionné pour 850 K€, le Résultat Opérationnel Courant est proche de l'équilibre.

### **Résultat opérationnel consolidé préliminaire**

Compte tenu de l'évolution du cours des crypto-monnaies sur la première moitié de l'exercice 2024-2025, une charge a été constatée à hauteur de 260 K€.

Le résultat opérationnel consolidé est de -1 147 K€ pour la période contre -331 K€ pour l'exercice précédent.

### **Résultat net consolidé (Part du Groupe) préliminaire**

Le Coût de l'Endettement Financier reflète les intérêts payés sur les avances en comptes courants Ker Ventures et les Autres Produits et Charges Financiers reflètent les retraitements IFRS 16 des bureaux en location.

Les intérêts minoritaires consolidés représentent le montant attribuable aux propriétaires à 22,73 % de OP Productions, LLC et Free Reign East, LLC et sont négligeables sur la période.

Le résultat net consolidé (part du groupe) s'élève à -1 742 K€ pour la période, contre un déficit de -724 K€ pour l'exercice précédent, la variation s'expliquant essentiellement par la provision relative au minimum garanti à payer à Colopl dans le cadre du contrat d'édition du jeu Brilliantcrypto.

## BILAN CONSOLIDE PRELIMINAIRE

<b>ACTIF (en K€)</b>	<b>30.09.2024</b>	<b>31.03.2024</b>
Goodwill	4 085,1	4 085,1
Immobilisations incorporelles	12 953,1	11 849,9
Immobilisations corporelles	19,2	19,3
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	1 578,5	1 710,1
Actifs financiers non courants	3 398,8	3 686,8
Impôts différés actifs	-	-
<b>Actifs non courants</b>	<b>22 034,7</b>	<b>21 351,1</b>
Stocks	2 684,3	2 767,6
Clients et comptes rattachés	2 996,4	1 134,5
Actifs financiers courants	8 077,9	-
Actifs d'impôts exigibles	74,1	74,1
Autres actifs courants	3 472,5	2 557,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	156,5	234,7
Actifs détenus en vue de la vente	-	-
<b>Actifs courants</b>	<b>17 461,7</b>	<b>6 768,4</b>
<b>Total actif</b>	<b>39 496,4</b>	<b>28 119,4</b>

<b>PASSIF (en K€)</b>	<b>30.09.2024</b>	<b>31.03.2024</b>
Capital	26 275,7	25 070,6
Primes d'émission	10 044,7	7 064,4
Réserves consolidées	(9 750,8)	(17 824,0)
Résultat de l'exercice part Groupe	(1 741,7)	(475,1)
<b>Capitaux propres Part du Groupe</b>	<b>24 827,9</b>	<b>13 835,9</b>
Intérêts minoritaires	204,2	258,4
<b>Capitaux propres de l'ensemble consolidé</b>	<b>25 032,1</b>	<b>14 094,3</b>
Provisions pour risques et charges non courantes	50,0	172,4
Dettes financières non courantes	-	9 977,4
Dettes locatives long terme	1 392,7	1 521,0
Autres passifs non courants	628,2	-
<b>Passifs non courants</b>	<b>2 070,9</b>	<b>11 670,9</b>
Provisions pour risques et charges courantes	50,0	-
Dettes financières courantes	4 907,4	-
Dettes locatives court terme	254,7	250,9
Dettes fournisseurs	5 937,5	1 816,0
Dettes d'impôts exigibles	-	-
Autres passifs courants	1 243,8	287,3
Passifs détenus en vue de la vente	-	-
<b>Passifs courants</b>	<b>12 393,4</b>	<b>2 354,2</b>
<b>Total passif</b>	<b>39 496,4</b>	<b>28 119,4</b>

### **Goodwill**

Le Goodwill représente l'écart de consolidation constaté sur les filiales OP Productions et Free Reign East.

### **Actifs Incorporels consolidés préliminaires**

Les montants investis dans le développement des jeux et du métaverse sont capitalisés puis amortis à compter de leur mise en service. Ainsi, concernant le métaverse, la valeur des droits de propriété intellectuelle est inscrite à l'actif du bilan et n'a pas donné lieu à amortissement au 30 septembre 2024. Cet amortissement débutera à l'ouverture du métaverse, prévue sur l'année calendaire 2025.

### **Actifs Financiers Non Courants consolidés préliminaires**

Les actifs financiers sont composés de titres de sociétés non consolidées, de participations dans des entreprises associées, d'instruments dérivés non qualifiés de couverture, de dépôts et de prêts, de valeurs mobilières de placement, de la trésorerie positive, des créances d'exploitation.

Les actifs financiers présentent une échéance de 12 mois ou plus. Les actifs financiers qui présentent une échéance inférieure à 12 mois sont classés en « actifs financiers courants ».

### **Stocks de Jetons et NFTs consolidés préliminaires**

Au 30 septembre 2024, le stock est de 2 684 K€ contre 2 767 K€ au 31 mars 2024.

### **Clients et Comptes Rattachés consolidés préliminaires**

Au 30 septembre 2024, les Clients et Comptes Rattachés s'élèvent à 2 996 K€ et correspondent à diverses créances sur NFTs et autres droits.

### **Autres Actifs Courants consolidés préliminaires**

Au 30 septembre 2024, les Autres Actifs Courants s'élèvent à 3 472 K€ et correspondent principalement à des charges constatées d'avance sur différents contrats de consulting. Ces charges ont été payées et sont amorties sur la durée respective de chaque contrat.

### **Actifs Financiers Courants consolidés préliminaires**

Au 30 septembre 2024, les Actifs Financiers Courants immédiatement disponibles, sans blocage même sur une période courte, s'élèvent à 8 078 K€. Il s'agit des placements financiers dans le Pool de Trésorerie.

### **Trésorerie et Equivalents de Trésorerie consolidée préliminaire**

Au 30 septembre 2024, la Trésorerie est de 157 K€.

Ajoutés aux Actifs Financiers Courants, la Trésorerie et Équivalents de Trésorerie est au global de 8 234 K€.

Ce montant correspond ainsi à des fonds disponibles immédiatement, sans aucun engagement de maintien ou de blocage.

### Capitaux Propres consolidés préliminaires

Les capitaux propres consolidés, Part du Groupe, s'élèvent à 24 828 K€ au 30 septembre 2024, contre 13 836 K€ au 30 septembre 2023.

La variation des capitaux propres consolidés s'analyse comme suit :

Montants en K€	Capital	Primes d'émission, fusion, apports	Actions auto-détenues	Réserves consolidées	Capitaux propres, part groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
<b>Au 31 mars 2023</b>	<b>25 070,4</b>	<b>7 117,9</b>	<b>(4 092,0)</b>	<b>(6 601,6)</b>	<b>21 494,8</b>	<b>211,4</b>	<b>21 706,2</b>
Résultat de la période	-	-	-	(475,1)	(475,1)	45,8	(429,3)
Ecart de conversion	-	-	-	(11,9)	(11,9)	-	(11,9)
Retraitement IFRS 9	-	-	-	(9 530,1)	(9 530,1)	-	(9 530,1)
<b>Résultat global</b>				<b>(10 017,1)</b>	<b>(10 017,1)</b>	<b>45,8</b>	<b>(9 971,3)</b>
Augmentation capital	0,1	(53,5)	-	-	(53,3)	-	(53,3)
Mouvements sur actions propres	-	-	638,6	-	638,6	-	638,6
Paiements par actions IFRS 2	-	-	1 772,8	-	1 772,8	-	1 772,8
Autres mouvements	-	-	-	1,4	1,4	-	1,4
<b>Au 31 mars 2024</b>	<b>25 070,6</b>	<b>7 064,4</b>	<b>(1 680,5)</b>	<b>(16 617,3)</b>	<b>13 837,1</b>	<b>257,2</b>	<b>14 094,3</b>
Résultat de la période	-	-	-	(1 741,7)	(1 741,7)	0,1	(1 741,6)
Ecart de conversion	-	-	-	0,0	0,0	0,0	0,0
Retraitement IFRS 9	-	-	-	(287,0)	(287,0)	-	(287,0)
<b>Résultat global</b>				<b>(2 028,7)</b>	<b>(2 028,7)</b>	<b>0,1</b>	<b>(2 028,6)</b>
Augmentation capital	1 205,1	3 000,3	-	-	4 205,5	-	4 205,5
Mouvements sur actions propres	-	-	503,3	(112,1)	391,2	-	391,2
Paiements par actions IFRS 2	-	-	8 377,1	-	8 377,1	-	8 377,1
Autres mouvements	-	-	-	(7,3)	(7,3)	-	(7,3)
<b>Au 30 septembre 2024</b>	<b>26 275,7</b>	<b>10 064,7</b>	<b>7 199,8</b>	<b>(18 765,5)</b>	<b>24 774,8</b>	<b>257,3</b>	<b>25 032,1</b>

### Dettes Locatives Long Terme consolidées préliminaires

Les Dettes Locatives Long Terme correspondent à la part à long terme au retraitement des loyers futurs conformément à la norme IFRS 16.

### Dettes Financières Courantes consolidées préliminaires

Les Dettes Financières Courantes sont les avances en comptes courants de Ker Ventures SARL.

### Dettes Locatives Court Terme consolidées préliminaires

Les Dettes Locatives Court Terme correspondent à la part à court terme du retraitement des loyers futurs conformément à la norme IFRS 16.

### Dettes Fournisseurs consolidées préliminaires

Les Dettes Fournisseurs correspondent aux montants restant à payer à des tiers sur des livraisons de jetons, aux montants à payer aux clubs de football lors de l'utilisation des droits et à des factures fournisseurs reçues des studios de développement.

### Autres Passif Courants consolidés préliminaires

Les Autres Passifs Courants comprennent le minimum garanti de 850 K€ payable à Brilliantcrypto, et diverses autres dettes.



## ÉVOLUTION DU NOMBRE D' ACTIONS AU COURS DE LA PERIODE

A la date du 30 septembre 2024, le capital souscrit et entièrement libéré de la Société s'élève à 26 275 737,60 €, divisé en 262 757 376 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,10 €.

Les actions de la Société sont cotées sur Euronext Growth Paris depuis le 26 octobre 2021 (ISIN : FR0014007LW0). Le mnémo est ALCBI.

A la connaissance de la Société, la répartition des actionnaires détenant plus de 2 % du capital et des droits de vote est la suivante, sur une base non-diluée et sur une base diluée :

30 septembre 2024	Nombre d'actions en circulation		Nombre d'actions sur base diluée	
	Actions	% capital	Actions	% capital
Ker Ventures SARL	192 818 679	73,38%	201 274 211	73,80%
Frédéric Chesnais	12 500 000	4,76%	12 500 000	4,58%
Colopl	35 852 574	13,64%	35 852 574	13,15%
Actions auto-détenues	966 346	0,37%	1 029 769	0,38%
Public	20 619 777	7,85%	22 078 177	8,10%
<b>Total</b>	<b>262 757 376</b>	<b>100,00%</b>	<b>272 734 732</b>	<b>100,00%</b>

*Note :* Au 30 septembre 2024, il reste en circulation 248 296 750 BSA A donnant le droit d'acquérir 4 965 935 actions nouvelles au prix de 0,40€ par action et 250 571 050 BSA B donnant le droit d'acquérir 5 011 421 actions nouvelles au prix de 0,60€ par action.

### Incidences de l'opération Colopl

En mai 2024, le Groupe Japonais Colopl, Inc. a acquis 35 852 574 actions CBI auprès de la société CBI. Les actions ainsi cédées ont été préalablement prêtées sans intérêt par Ker Ventures, SARL à CBI, et elles seront remboursées par CBI à Ker Ventures, SARL par l'émission d'un nombre identique d'actions nouvelles CBI. 12 000 000 d'actions ont été émises en faveur de Ker Ventures en septembre 2024 pour remboursement et 23 852 574 actions CBI doivent être émises avant le 31 décembre 2025.

La table ci-dessous présente l'actionnariat de CBI lorsque cette opération Colopl aura été réalisée dans son intégralité.

30 septembre 2024 Post Colopl	Nombre d'actions en circulation		Nombre d'actions sur base diluée	
	Actions	% capital	Actions	% capital
Ker Ventures SARL	216 671 253	75,60%	201 274 211	73,80%
Frédéric Chesnais	12 500 000	4,36%	12 500 000	4,58%
Colopl	35 852 574	12,51%	35 852 574	13,15%
Actions auto-détenues	966 346	0,34%	1 029 769	0,38%
Public	20 619 777	7,19%	22 078 177	8,10%
<b>Total</b>	<b>286 609 950</b>	<b>100,00%</b>	<b>272 734 732</b>	<b>100,00%</b>

\*\*\*

### **Avertissement**

*La réalisation des projets, ainsi que leur budget d'exploitation et leur plan de financement, restent fondamentalement soumis à des incertitudes, et la non-réalisation des hypothèses sous-jacentes peut avoir un impact significatif sur la valeur des actifs et des passifs.*

### **À propos de Crypto Blockchain Industries**

CRYPTO BLOCKCHAIN INDUSTRIES (" CBI ") est une société française qui développe, exploite et investit dans des jeux vidéo, des applications professionnelles et des projets sélectifs liés à la blockchain, aux Non-Fungible Jetons (" NFT ") et aux crypto-monnaies. Fondée par Frédéric Chesnais, entrepreneur reconnu dans l'industrie du jeu vidéo et pionnier de la blockchain, CBI a pour objectif de développer et de valoriser un portefeuille d'activités blockchain couvrant différents secteurs (jeux vidéo, finance, logistique, etc.) afin de tirer parti de cette technologie, soit par une exploitation directe, soit par un partenariat. CBI a déjà réalisé plusieurs investissements et développe actuellement un monde virtuel (metaverse) appelé AlphaVerse, basé sur la technologie blockchain. Les actions de CBI sont cotées sur le groupe de cotation E2 (offre publique) sur le marché Euronext Growth. De plus amples informations sont disponibles sur le site [www.cbicorp.io](http://www.cbicorp.io).

### **Contact**

#### **Emetteur**

#### **Crypto Blockchain Industries**

Frédéric CHESNAIS, PDG

[fredchesnais@cbicorp.io](mailto:fredchesnais@cbicorp.io)

[Vwww.cbicorp.io](http://www.cbicorp.io)

#### **Listing sponsors**

#### **Atout Capital**

Rodolphe OSSOLA

[rodolphe.ossola@atoutcapital.com](mailto:rodolphe.ossola@atoutcapital.com)

<https://www.atoutcapital.com/en/>